



L'ACTUALITÉ

LES TPE AU CŒUR DE LA RENTRÉE

C'est une rentrée chargée qui s'annonce au cours de laquelle la CAPEB entend bien porter haut les couleurs des TPE

Et la CAPEB le fera, que ce soit auprès des députés qui s'installent dans l'hémicycle, auprès du Premier ministre qui vient d'être nommé, auprès de la presse à qui il faut rappeler que tout le patronat n'était pas à la REF, auprès des jeunes qui s'interrogent sur leur avenir professionnel, auprès des ménages qui ne savent pas à qui confier leurs travaux, auprès des institutionnels qui ne voient pas toujours les artisans du bâtiment comme des vrais partenaires sur lesquels ils peuvent s'appuyer. Le Manifeste que nous avons réalisé pour les élections législatives a été ajusté pour être diffusable à l'ensemble des députés, qu'ils soient nouveaux élus ou réélus. En quelques pages, notre document met en évidence le poids économique et social de nos entreprises artisanales et leur rôle majeur dans la société, ce qui doit inviter l'exécutif et le législateur à tenir compte de leurs besoins. Et il se trouve que le Think Tank Terram vient de publier une étude qui démontre combien les petites entreprises sont indispensables à la vitalité de nos territoires. Étude largement évoquée ce 5 septembre, quelques jours après la REF du Medef, lors de la conférence de presse de rentrée de l'U2P, laquelle a notamment donné l'occasion à chaque vice-président de faire un point de conjoncture. De toute évidence,

cette étude apporte de l'eau à notre moulin et confirme ce que nous étions les seuls à affirmer jusqu'à présent.

**220 000
emplois**
ont été créés dans les TPE
de 2008 à 2017

Et si nos TPE sont si essentielles à notre société, alors il est plus que temps de les reconnaître pleinement comme un champ d'entreprises à part entière. Nous nous emploierons à en convaincre les parlementaires et le nouveau ministre du Travail.

Plus largement, au moment où l'activité des entreprises artisanales du bâtiment continue de refluer (- 3 % sur les 12 derniers mois), il est urgent que nos responsables politiques prennent des mesures durables et pertinentes pour relever cette conjoncture baissière et permettre aux TPE de continuer à jouer leur

rôle, que ce soit dans l'amélioration thermique des logements ou dans leur adaptation au vieillissement de la population ou plus largement à leur rénovation permettant à ses occupants d'y vivre bien.

En cette rentrée encore, la CAPEB sera présente à de nombreux événements majeurs pour notre secteur, pour promouvoir les petites entreprises et leurs métiers. Nous commencerons à Lyon par une présence qui sera remarquée sur l'espace « Mieux vivre » des WorldSkills où, du 11 au 14 septembre, nous proposerons aux jeunes des animations originales pour leur permettre d'envisager les métiers du bâtiment autrement et de revoir les idées préconçues concernant l'artisanat du Bâtiment.

Nous poursuivrons 15 jours plus tard avec le Mondial du Bâtiment où nous avons choisi de valoriser l'expertise des artisans du bâtiment au travers nos signes et démarches qualité. Batimat aura lieu du 30 septembre au 3 octobre à la Porte de Versailles à Paris.

La promotion des métiers de l'artisanat du Bâtiment sera également au cœur de la Semaine des Métiers du bâtiment qui se déroulera du 7 au 11 octobre et au cours de laquelle la CAPEB relaiera toutes les initiatives locales et signera une convention de partenariat avec France Travail.

(Suite p. 4)

-3%

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES
ARTISANALES DU BÂTIMENT
A ENCORE REÇU AU 2^E TRIMESTRE



CONJONCTURE : L'ACTIVITÉ CONTINUE DE BAISSER ET LA CAPEB EN APPELLE À UN GRENELLE DU LOGEMENT

Les entreprises artisanales du bâtiment ont vu leur activité reculer de - 3% au cours du 2^e trimestre, y compris en ce qui concerne les travaux d'amélioration de la performance énergétique qui devraient pourtant s'afficher à la hausse. Un signe de fragilité qui doit mobiliser les nouveaux dirigeants du pays !

C'est précisément ce que le Président de la CAPEB a signifié à la presse ce 5 septembre, rappelant toutes les dispositions laissées en suspens et qui visaient à faciliter la mobilisation des TPE du bâtiment pour massifier la rénovation des logements : simplifications de la vie des entreprises, facilitation des GME, encadrement de la sous-traitance en cascade, en particulier. Il est par ailleurs grand temps de mener une réflexion transversale pour repenser la politique du logement et trouver des solutions durables à la crise que traverse le secteur. C'est pourquoi la CAPEB appelle à un Grenelle du logement pour répondre à tous les besoins, de la construction neuve à la rénovation. Seule une articulation

intelligente de ces deux leviers permettra à chacun de se loger dignement, tout en prenant en compte les enjeux climatiques et environnementaux. « Si l'on veut éviter que le recul constaté aujourd'hui ne s'aggrave, il est crucial de créer dès maintenant les conditions d'un véritable rebond. Nous attendons du futur Premier ministre qu'il maintienne les crédits alloués à la rénovation énergétique, qu'il engage une politique ambitieuse à nos côtés et qu'il prenne les décisions attendues en matière de simplification, d'accès au marché, d'environnement fiscal et de reconnaissance du rôle économique et social des petites entreprises dans nos territoires. » a déclaré Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB.

→ MORCEAUX CHOISIS DE L'ÉTUDE TERRAM : TPE, UNE FORCE ÉCONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

L'Institut Terram, groupe de réflexion dédié à l'étude des territoires, a publié cet été une étude consacrée à la place des très petites entreprises (TPE) dans l'économie française. En voici quelques extraits.

« La force économique de la TPE est celle de l'échange direct entre dirigeants et salariés, de la rapidité de décision, de la motivation des équipes. Ce sont la simplicité et la réactivité attendues de l'organigramme « à plat ». La TPE est marquée par de fortes relations interpersonnelles et cultive souvent un esprit familial, sans nécessairement emprunter au registre paternaliste. Le tutoiement est fréquent, la flexibilité valorisée. La division des tâches est plus évolutive, moins formalisée que dans les grandes structures. La substituabilité doit être forte, au moins sur une partie des tâches, pour faire face aux imprévus ou aux périodes de congés ».

« Dans les enquêtes, de nombreux salariés plébiscitent également la convivialité des plus petites entreprises, la responsabilité accrue des personnels, la solidarité des équipes, l'accessibilité et l'engagement fort des dirigeants... La TPE est valorisée pour son aspect polyvalent mais aussi pour sa capacité créative ». « Les TPE servent de véhicules pour incorporer des innovations de toutes sortes dans les chaînes de valeur et les circuits économiques ». « Mal connues, les TPE méritent certainement une attention accrue des institutions universitaires, des services économiques des collectivités et des pouvoirs publics nationaux. Malgré les mesures qui les ont spécifiquement

ciblées en 2015 et au-delà des avantages dont elles bénéficient en matière de réglementation ou de fiscalité, les TPE doivent encore faire l'objet de véritables stratégies structurées ».

Et l'institut propose de décentraliser les mécanismes de soutien et d'accompagnement, de prendre en compte l'extrême diversité des modèles de TPE et des projets entrepreneuriaux, de déverrouiller l'accès à la commande publique, de conforter le maillage des réseaux d'accompagnement, d'organiser les solidarités inter-strates, de favoriser les communautés d'entrepreneurs par du clustering et d'encourager les dynamiques néoartisanales à travers des TPE de production. « Le renouveau

des métiers de l'artisanat et des activités de fabrication est aujourd'hui constaté dans de nombreuses régions. Il est porté aussi bien par les dynamiques des territoires d'industrie et des projets alimentaires territoriaux que par le thème de la ville productive ou des projets d'économie circulaire (réemploi de matériaux, récupération d'énergies fatales...). Ce regain d'intérêt est propice à l'essor de petites structures de production, centrées sur des séries courtes, des techniques numériques (3D) et des activités de réparation. Ces TPE spécialisées, néoartisanales, peuvent contribuer à la revitalisation de quartiers anciens, de friches industrielles, de lieux de mémoire »...





© JOEL SAGET / AFP

GOVERNEMENT

→ LE CHEF DE L'ETAT A ENFIN NOMMÉ UN PREMIER MINISTRE

Et c'est finalement Michel Barnier, ancien ministre, qui a été choisi par le Président de la République. Élu de Savoie, le nouveau Premier ministre a intégré un Gouvernement pour la première fois en 1993.

Il a ainsi été membre des gouvernements Balladur, Juppé, Raffarin puis Fillon où il a été ministre successivement de l'environnement, des affaires européennes, des affaires étrangères, puis de l'agriculture. Homme résolument de droite, Michel Barnier avait été candidat aux primaires des Républicains pour la dernière élection présidentielle. Il s'est prononcé pour

un moratoire sur l'immigration, pour un recul de l'âge de la retraite à 65 ans, pour l'augmentation de la durée du travail hebdomadaire et pour la mise en place d'une seule et unique aide sociale. Celui qui a aujourd'hui 73 ans, a également été deux fois Commissaire européen et a, en particulier, été le négociateur du Brexit. Un expert de la politique donc, habitué aux négociations

et à la recherche de consensus. Figure des Républicains, le nouveau locataire de Matignon aura fort à faire en la matière compte tenu de la composition de l'Assemblée nationale. Nous comptons sur ses qualités de négociateur pour faire avancer nos enjeux majeurs et en particulier la reconnaissance du rôle économique et social des TPE dans notre société !

RÉSEAU

→ DE NOUVELLES RECRUES À LA CAPEB NATIONALE

La CAPEB nationale a accueilli plusieurs nouveaux collaborateurs en cette rentrée. Il s'agit tout d'abord de Camille Lantoine, arrivée le 19 août en qualité de Chargée de Mission Marketing au sein de la Direction Marketing et Développement. Deux nouvelles collaboratrices rejoignent la Direction Economique : Sylvie Montout en qualité de Directrice adjointe et Ophélie

Gavelle en qualité de Chargée de mission en remplacement de Sophie Gourvenec en congé maternité. Charlotte Teboul a rejoint l'équipe de la Direction Juridique et Sociale en qualité de Chargée de Mission Emploi. Enfin, Victor Dubois Carriat a rejoint l'équipe du Bâtiment artisanal. Nous leur souhaitons à la bienvenue parmi nous !

→ LA CAPEB ISÈRE A DÉMÉNAGÉ

La CAPEB d'Echirolles a déménagé à Pont de Claix. Sa nouvelle adresse est CAPEB Isère – 28 Avenue Henri Barbusse – 38300 Bourgoin-Jallieu.

→ LES 3 PROCHAINES FORMATIONS COURTES POUR LES ÉLUS SONT PROGRAMMÉES. INSCRIVEZ-VOUS !

La montée en compétences de nos forces vives est essentielle, chacun en conviendra. La CAPEB en est parfaitement consciente et a donc décidé de proposer à nouveau des formations courtes mais clés pour permettre aux élus de réussir plus facilement leurs missions, leur rôle nécessitant souvent de savoir convaincre. Ainsi, 3 formations sont programmées d'ici la fin de l'année à leur attention. La première aura lieu les 29 et 30

octobre et visera à les aider à « Argumenter pour convaincre ». La seconde se tiendra les 13 et 14 novembre et vise à « Réussir sa négociation ». Enfin, la troisième, qui est programmée les 12 et 13 décembre, a pour thème : « Promouvoir sa CAPEB dans les médias ». Bien évidemment, ces formations courtes sont personnalisables en fonction des projets et des événements locaux des CAPEB dont seront issus les élus.

Elles pourront d'ailleurs se tenir dans leur département ou région, ou si cela est plus simple, en présentiel à Paris ou en classe virtuelle aux dates qu'ils auront choisies. Nous invitons le plus grand nombre d'administrateurs départementaux et régionaux à participer à ces formations. Toutes les autres formations courtes proposées aux élus et collaborateurs du Réseau sont en ligne sur ARTUR.

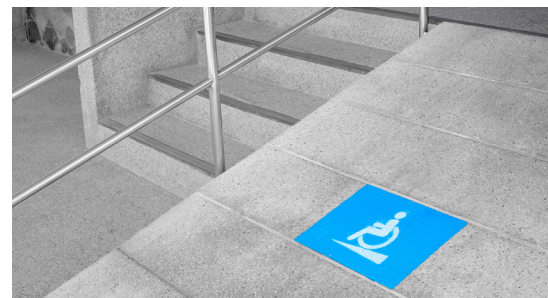
SOCIAL

→ L'ACCESSIBILITÉ REVIENT AU CŒUR DES DÉBATS À L'OCCASION DES JEUX PARALYMPIQUES

La loi imposant la mise en accessibilité des établissements recevant du public date bien d'il y a presque 25 ans et pourtant, on ne peut pas dire que nous soyons au point sur le sujet ! certes, la Région Île-de-France a fait des efforts depuis deux ans dans les transports franciliens en vue des jeux paralympiques, mais nous sommes encore en dessous de tout...

Alors que les jeux devraient attirer quelques 350 000 visiteurs en situation de handicap et 4 400 parasportifs, seulement 9 % des stations de métro sont accessibles. Entre 15 et 20 milliards auraient été prévus pour adapter 13 nouvelles lignes mais pour l'heure, elles ne le sont pas. Le constat n'est guère plus positif côté ERP. 900 000 établissements auraient entamé une démarche d'accessibilité mais les plus essentiels à la vie quotidienne sont des petits ERP (commerces, services) qui sont souvent dans un cas d'impossibilité technique, ou bien de protection du patrimoine ou bien encore

dans l'incapacité financière de faire face au coût des travaux à réaliser. Bref, les choses avancent peu et lentement. Côté logement, ce n'est pas mieux. Il est difficile de trouver à louer des logements anciens adaptés. En témoigne cette semaine dans le Parisien Sofyane Mehiaoui, capitaine de l'équipe de France de Basket Fauteuil (Fédération avec laquelle la CAPEB est partenaire en vue de promouvoir Handibat et les artisans du bâtiment qui en sont titulaires) qui a cherché pendant plus d'un an avant de s'orienter vers l'achat d'un appartement neuf faute d'avoir pu trouver dans



l'ancien. Les besoins sont criants. Selon l'Agence nationale de contrôle du logement social (Ancols), 2,4 millions de logements sociaux pourraient nécessiter d'être adaptés à des personnes âgées ou handicapées d'ici 2040. Et au-delà de ces logements, c'est quasiment tout le parc privé qui doit être adapté. Il est donc urgent de tout mettre en œuvre pour y parvenir. Les label Handibat et Silverbat ont été conçus à cet effet. Il serait plus que souhaitable que l'État en fasse la promotion aux côtés de MaPrimeAdapt' afin de favoriser l'engagement massif de travaux.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CESE

Les travaux du CESE ont repris cette semaine avec, en particulier, la préparation du projet d'avis sur le Rapport annuel sur l'état de la France. La Commission Emploi et Travail a, de son côté, auditionné Philippe Aghion, professeur au Collège de France dans le cadre du projet d'étude Analyse de controverses : intelligence artificielle, emploi et travail.

PRESSE



En préalable de la réunion de son Conseil exécutif, le Président de l'U2P a tenu une conférence de presse avec ses vice-présidents. Il s'agissait tout d'abord de rappeler que le patronat n'est pas uniforme et que si le Medef a tenu sa REF la semaine dernière avec la CPME, l'U2P est, elle aussi, un corps intermédiaire incontournable qui représente une frange bien spécifique du patronat. En l'occurrence, l'U2P est l'interlocuteur privilégié de l'État sur les questions liées aux TPE, ces entreprises qui, par centaines de milliers, sont des alliées incontournables pour relever les défis économiques et sociétaux actuels. Le Président Michel Picon a fait plusieurs fois référence à l'étude Terram pour appuyer ses propos. Il a présenté la TPE comme une solution à l'amélioration du contexte social, économique et environnemental.

Pour sa part, Jean-Christophe Repon a fait état de la situation conjoncturelle de l'artisanat du bâtiment. Il a noté que l'activité est en recul continu tout en soulignant que la cause réside dans un environnement réglementaire et

fiscal contraint. Il a appelé le nouveau Premier ministre à prendre la mesure de l'urgence à agir pour enrayer la crise du logement qui ne pourra trouver une issue positive qu'en utilisant tous les leviers, construction neuve et rénovation, ce qui impose un Grenelle du logement impliquant tous les acteurs (lire ici notre communiqué de presse).

En conclusion de cette conférence de presse, le Président de l'U2P a rappelé que son organisation sait proposer des solutions pragmatiques et partagées, évoquant les deux accords signés par les partenaires sociaux qui attendent d'être traduits dans la loi. Il a appelé à la tenue d'une conférence sociale autonome des partenaires sociaux sur les sujets non résolus (emploi, sénior, salaire) pour stabiliser la situation sociale et pour inscrire dans la loi des règles de représentativité patronales équilibrées et justes pour les TPE.

À l'issue de cette conférence de presse, la CAPEB a publié un communiqué que vous trouverez [ici](#).

Jean-Christophe Repon a répondu aux questions de France Inter, RTL, Ouest France. Il avait précédemment été interviewé par Challenges et Batiweb et était intervenu dans les émissions de Sud Radio ([à réentendre ici](#)), et de BFM Business ([à revoir ici à la minute 19:25](#)).



U2P

Le Conseil exécutif qui a suivi la conférence de presse a bien évidemment évoqué la situation politique au Gouvernement comme au Parlement. Il a fait le point notamment sur

la participation de l'U2P aux WorldSkills et sur la préparation des Rencontres de l'U2P qui se tiendront le 26 septembre ainsi que sur le Salon des Maires en novembre. Il a également pris connaissance de CAP 2027, le projet de transformation du réseau des Chambres de Métiers suite à l'audit réalisé au printemps.

TROPHÉES DE LA CONSTRUCTION

Cette année encore la CAPEB était partenaire des Trophées de la Construction qui récompensent chaque année des projets exemplaires de construction neuve, de rénovation, de métiers d'art et du patrimoine, d'infrastructure et d'aménagement extérieur. Le palmarès met également en avant les services et solutions numériques pour le chantier ainsi que les outils, solutions techniques, matériaux et équipements innovants. Jean-Christophe Repon a remis le prix du chantier de moins de 150 m² que le jury a décidé d'attribuer au projet de La Bordé des châtaigniers. Ce site, situé dans le Perche, est un témoignage de l'habitat rural qui n'a pas subi de dégradation architecturale. Les charpentes et couvertures étaient proches de la ruine et ont été restaurées dans le respect de ce bâti ancien et des caractéristiques percheronnes. Les entreprises Leroux et Renou Blanchard ont été récompensées pour la qualité de leurs restaurations.

BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral se réunissait en cette fin de semaine notamment pour réfléchir sur la stratégie de positionnement politique que la CAPEB devrait adopter dans le contexte actuel, mais également sur les conditions dans lesquelles se présente notre dossier de la représentativité. Le Bureau devait aussi être l'occasion d'évoquer les prises de parole à venir à l'occasion des différents événements auxquels la CAPEB participe (WorldSkills, Batimat, Salon des Maires, Salon du Patrimoine), sans compter la préparation de la CNAGS.

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Deux semaines plus tard, la CAPEB fera son grand retour au Salon International du Patrimoine et proposera un parcours immersif dans un chantier de restauration permettant de dévoiler l'étendue de l'expertise des artisans qui œuvrent sur ces chantiers si spécifiques. Les démonstrations proposées par plusieurs

CAPEB départementales viendront animer notre stand et susciter l'intérêt des visiteurs. Enfin, la CAPEB sera également présente du 19 au 21 novembre au Salon des Maires de France, avec l'U2P, pour rappeler aux Maires et aux élus des intercommunalités et des agglomérations que les artisans sont des acteurs et des

partenaires qu'ils doivent associer pour mener à bien leurs projets locaux et permettre aux habitants de bien vivre chez eux et dans leur environnement.

Bref, des occasions très nombreuses pour porter haut les couleurs de l'artisanat du Bâtiment !